

TARADOUCHE SYSTEME PLUS

PROCEDE GERFLOR POUR L'ETANCHEITE DES LOCAUX HUMIDES

Avis Technique N° 12/03 - 1335

4



| | |
|---|----------------|
| 1 - PRINCIPE | page 43 |
| 1.1 - Définition | |
| 1.2 - Revêtements | |
| 1.3 - Produits | |
| 2 - SUPPORTS | |
| 3 - DISPOSITIONS CONSTRUCTIVES | page 44 |
| 4 - SIPHON DE SOL | page 45 |
| 4.1 - Type NICOLL | |
| 4.2 - Type KESSEL | |
| 4.3 - Autres siphons | |
| 4.4 - Support Bois | |
| 5 - PRÉPARATION DES ANGLES | page 45 |
| 6 - MISE EN ŒUVRE DU REVÊTEMENT DE SOL | page 45 |
| 6.1 - Support | |
| 6.2 - Méthode de pose | |
| 6.3 - Pose de revêtement | |
| 6.4 - Etanchéité en rives | |
| 6.5 - Traitement des joints | |
| 6.6 - Jonction douche / chambre | |
| 7 - MISE EN ŒUVRE DU REVÊTEMENT MURAL | page 48 |
| 7.1 - Support | |
| 7.2 - Préparation du mur | |
| 7.3 - Pose du revêtement mural | |
| 7.4 - Recouvrement | |
| 7.5 - Finition - Raccordements | |
| 8 - GARANTIE | page 49 |
| 9 - ANNEXE SYSTEME TARADOUCHE PLUS CONFORT ... | page 49 |
| 10 - LISTE DES OUTILS SPÉCIFIQUES | page 51 |
| 11 - ACCESSOIRES | page 51 |

*Il convient aussi d'examiner le matériau avant de procéder à sa mise en œuvre et ainsi d'éviter tout problème d'ordre visuel.
En cas de défauts d'aspect, nous vous demandons d'en informer GERFLOR et de ne pas commencer la mise en œuvre sans son accord.*

1 - PRINCIPE

■ 1.1 - Définition :

Système complet douches à partir de revêtements plastiques de sol et de murs, incluant l'emploi de siphons de sol et la réalisation de pentes.

■ 1.2 - Revêtements :

les revêtements de sol vinyliques flexibles avec armature en lés ci-après certifiés NF-UPEC :

| Désignation commerciale | Classement | Epaisseur |
|-------------------------|------------|------------|
| BRAZILIA SD | U4P3E2/3C2 | 2 à 2,2 mm |
| TARASAFE STANDARD | U4P3E2/3C2 | |
| TARASAFE TREND | U4P3E2/3C2 | |

le revêtement de mur vinylique flexible avec armature en lés :

| Désignation commerciale | Epaisseur |
|-------------------------|-----------|
| TARADOUCHE MURAL | 0,9 mm |

■ 1.3 - Produits :

- les siphons de sol
- les formes d'appui
- les colles
- les cordons de soudure
- le profilé de diminution
- les produits de calfeutrement
- la mousse Tarafoam 20 pour la version confort du système douche

La totalité des parois (sols et murs jusqu'au plafond) sera traitée par ce système complet.

2 - SUPPORTS

SOLS

| TYPES DE SUPPORT | RÉFÉRENTIELS |
|---|--|
| Dallage sur terre plein | Annale ITBTP mars - avril 1990 |
| Plancher en dalle pleine de béton coulé sur place, avec continuité sur appuis | NF P 18 201 réf DTU 21 et amendements |
| Planchers en dalle pleine à partir de pré-dalles préfabriquées et de béton coulé sur place, avec continuité sur appuis | cahier CSTB 3221 mai 2000 NF P 18 201 réf DTU 21 et amendements |
| Planchers confectionnés à partir de dalles alvéolaires en béton armé, avec table de compression en continuité sur appuis | NF P 18 201 réf DTU 21 et amendements |
| Planchers confectionnés à partir de dalles alvéolaires en béton précontraint table de compression en continuité sur appuis | cahier CSTB 2892 juin 1996 |
| Planchers nervurés à poutrelles préfabriquées associées à du béton coulé ou associées à d'autres constituants préfabriqués par du béton coulé en œuvre, avec continuité sur appuis. | cahier CSTB 2920 - novembre 1996 |
| Plancher à partir de béton coulé en œuvre sur profilés métalliques larges collaborant, avec continuité sur appuis | Avis techniques respectifs complétés par additifs complétés par additif commun n° 3 / 94 - 258 |
| Chapes ou dalles traditionnelles à base de liants hydrauliques | NF P 14 201 réf DTU 26.2 et amendements |
| Chapes fluides base ciment | Avis techniques respectifs |
| Exécution de panneaux chauffants à tubes métalliques enrobés dans le béton | NP P 52 301 réf DTU 65.6 |
| Planchers chauffants par câbles électriques enrobés dans le béton | NF P 52 302 réf DTU 65.7 et amendements |
| Planchers chauffants à eau chaude utilisant des tubes en matériaux de synthèse noyés dans le béton | NF P 52 303 réf DTU 65.8 |
| Chauffage par planchers rayonnants électriques | CPT PRE 06/96 juin 1996 cahier CSTB 2908 septembre 1996 |
| Planchers réversibles à eau basse température | CPT cahier CSTB 3164 octobre 1999 |
| Planchers massifs et contrecollés (bois sur lambourde) | NF P 63 201 réf DTU 51.1 |
| Planchers en panneaux dérivés du bois | NF P 63 203 réf DTU 51.3 et amendements |

MURS

SUPPORT ADMIS DE L'EXPOSITION À L'EAU DU LOCAL

| LOCAL \ SUPPORT | Béton | | Enduit base ciment | Enduit base plâtre | | Cloison ou doublage de mur | | Cloison en carreaux de plâtre | | | Cloison en carreau de terre cuite | | Maçonnerie en blocs de béton cellulaire | |
|-----------------|---------|---------|--------------------|--------------------|----|----------------------------|----|-------------------------------|----|-----|-----------------------------------|---------|---|------------|
| | EA | S1 S2 | S3 | S4 | S5 | S6 | S7 | S8 | S9 | S10 | S11 | S12 | S13 | S14 |
| EA | | | | | | | | | | | | | | |
| EB | | | | | | | | | | | | | | |
| EB + privatif | (1) | | (3) | | | | | | | | (4) | (5) | (6) | en attente |
| EB + collectif | (2) | (2) | (3) | | | | | | | | | (5) | (6) | en attente |
| EC | (2) (7) | (2) (7) | (3) (7) | | | | | | | | | (5) (7) | (6) (7) | en attente |

NOMENCLATURE ET EXIGENCES

- (1) recouvert d'un enduit à aspect lisse de type S5 ou d'un enduit de ragréage à aspect lisse base plâtre ou ciment
 (2) recouvert d'un enduit à aspect lisse ou d'un enduit de ragréage à aspect lisse base ciment
 (3) égrené et/ou recouvert d'un enduit de ragréage base ciment à aspect
 (4) S11 avec finition base plâtre durété
 (5) S12 recouvert d'un enduit spécifique, base ciment à aspect lisse (au sens du DTU 59.4), décrit dans l'Avis Technique du support
 (6) recouvert d'un enduit spécifique base ciment pour béton cellulaire à aspect lisse (au sens du DTU 59.4)
 (7) locaux EC : mise en œuvre de TARASAFE uniquement

 Support admis en pose collée directe

 Support non admis

■ Supports muraux :

- S 1 - NFP 18.210 -1 (DTU23.1) murs en béton banché courant
 S 2 - NFP 10.210 - 1(DTU 22.1) murs en béton banché soigné
 S 3 - NFP 15.201 - 1(DTU 26.1) enduits aux mortier
 S 4 - NFP 12.301 plâtre pour enduits intérieurs durété > 40
 S 5 - NFP 71.201 (DTU 25.1)plâtre pour enduits intérieurs durété > 60
 S 6 - NFP 72.302 plaque en parement en plâtre
 NFP 72.203 -1-(DTU 25.41)
 NFP 72.204 -1-(DTU 25.42)

- S 7 - plaques parement plâtre hydrofugé
 S 8 - NFP 72.301 carreaux de plâtre
 S 9 - carreaux de plâtre hydrofugé
 S10 - carreaux de plâtre hydrofugé plus
 S11 - carreaux de terre cuite (liant colle à base de plâtre)
 S12 - carreaux de terre cuite (liant colle à base de ciment)
 S13 - NFP 14.306 – Blocs de béton cellulaire
 S14 - Cloisons en panneaux de béton cellulaire.

■ Classement :

- Locaux EA : Locaux secs
 Locaux EB : Locaux moyennement humide (W C,)
 Locaux EB + privatifs (sur dallages et planchers base ciment ou bois) :
 Cabine de douche, salle de bain privatif
 Locaux EB + collectifs (sur dallages et planchers base ciment) :

- Douche individuelle à usage collectif dans les locaux type internat, vestiaire collectif, laverie collective n'ayant pas un caractère commercial, sanitaire accessible au public
 Locaux EC : Locaux très humides (douches collectives , vestiaires de stade) : TARASAFE uniquement.

3 - DISPOSITIONS CONSTRUCTIVES

Des dispositions constructives particulières devront être prises et respectées pour assurer la possibilité de mise en œuvre et l'étanchéité du SYSTEME TARADOUCHE PLUS par remontée en plinthe.

■ 3.1 - Concernant le support

support SOL avec pente vers le siphon (1%) au minimum de 1 m autour et à partir du siphon (selon les plans des pièces de marché).
 angle mur-sol d'équerre et bien fini
 angles de mur verticaux sortant d'équerre
 joints de dilatation *exclus* traversant le local concerné

■ 3.2 - Concernant le siphon

Sur support hydraulique : fourniture et mise en place du siphon par le plombier (au niveau de la dalle finie et à 30 cm minimum des murs) en coordination avec les entreprises de gros-œuvre et de revêtement de sol.

Sur support bois : fourniture et mise en place du siphon par le plombier (au niveau des panneaux et à 30 cm minimum des murs : pose et vissage du cadre et ensuite vissage du siphon sur le cadre) en coordination avec les entreprises de charpente / ossature bois et de revêtement de sol.

■ 3.3 - Concernant les tuyauteries

3.3.1 - Sol

Les solutions suivantes sont visées :
 encastrement dans la cloison
 passage en gaine technique
 passage dans pièce adjacente
 concentration dans un angle + massif coffré
 descente du plafond
 La solution avec STOSSET est acceptée dans certains cas.

3.3.2 - Mur

Les tuyauteries d'arrivées et d'évacuation en attente doivent être sorties de 5 cm maximum, et l'espace entre tuyauterie et mur doit être de 5 cm (pour mise en œuvre de Taradouche Mural).

■ 3.4 - Concernant les appareils

fixation murale des appareils sanitaires : lavabo,...
 fixation murale conseillée : W-C
 évacuation horizontale obligatoire
 pas d'appareils montés (les entreprises des lots techniques devront prévoir dépose et repose)

4 - SIPHON DE SOL

Mise en place du siphon

Le siphon est fourni et posé par le plombier au niveau de la dalle béton finie et au minimum à 30 cm des murs.

Les modèles suivants sont préconisés :

■ 4.1 - Type NICOLL

Ref : **SITAR ou SITARAL**

Deux diamètres sortie : Ø 50 mm - Ø 63 mm

Deux types : horizontale Ø 50 mm - verticale Ø 50 mm et Ø 63 mm

Rue P. & M. Curie - 49309 CHOLET - Tél. : 02 41 63 73 83

Siphon Nicoll - la demande d'avis technique selon la NF EN 1253-1 est en cours

■ 4.2 - KESSEL DE NORHAM

Ref. **TARAFON**

Deux diamètres sortie : Ø 50 mm - Ø 75 mm

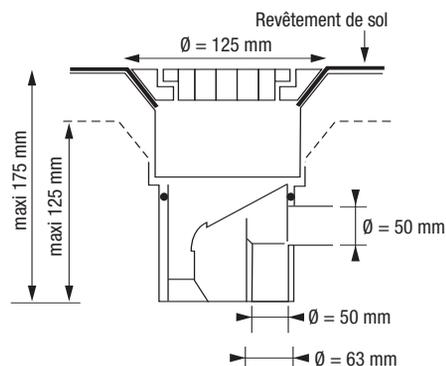
Deux types : horizontale - verticale

Mlle Caroline COULERU

Tél. : 04 75 45 00 00 - Fax. : 04 75 45 17 05

■ 4.3 - Autres siphons

D'autres siphons présentant les mêmes caractéristiques d'étanchéité peuvent être utilisés (suivant les garanties données par le fournisseur sur l'étanchéité).



■ 4.4 - Sur support bois : Voir A.T n° 12 / 03-1335 § 4.6.2

Le siphon est fourni et posé par le plombier sur un tampon de renfort appuyé sur un chevêtre dans l'ossature bois au niveau des panneaux et au minimum à 30 cm des murs.

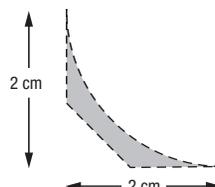
Le modèle suivant est préconisé : tampon de renfort + siphon SITAR ou SITARAL de NICOLL.

5 - PREPARATION DES ANGLES

Forme d'appui (disponible à GERFLOR)

FACULTATIF*

*Forme d'appui conseillée, mais non obligatoire sauf en double pose sur mousse. (formes d'appui collées sur la mousse).



6 - MISE EN OEUVRE DU REVÊTEMENT DE SOL

■ 6.1 - Support

La réception du support est effectuée selon la NF P 62-203-2 (Cahier des Clauses Spéciales du D.T.U. 53.2) en tenant compte de la pente du support sur la totalité du local.

La pose par collage du revêtement en lés est réalisée sur un support exécuté selon la NF P 62-203-2 (Cahier des Clauses Techniques du D.T.U. 53-2 : revêtements de Sols Plastiques Collés).

■ 6.2 - Méthode de pose

En remontée en plinthe pour les revêtements de sol GERFLOR.

Cas particuliers : finition avec angles thermoformés.

■ 6.3 - Pose du revêtement

6.3.1 - Mise en place du revêtement

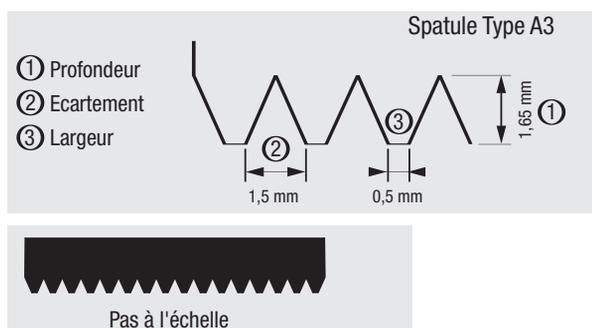
- Température ambiante minimum de pose : 15°C.
- Température minimum du support : 10°C.

6.3.2 - Calepinage - Préparation des lés

- Disposer les lés bord à bord et de telle façon que les soudures se trouvent à plus de 20 cm du siphon.
- Il est conseillé de ne pas avoir de soudure dans le coin douche.

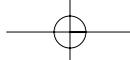
6.3.3 - Collage

- Il a lieu 24 heures après la mise en place des lés.
- L'application sera réalisée en simple encollage à partir de colles acryliques en émulsion déposées à la spatule très finement dentée environ 250 g / m², type A3 (selon spécification TKB). Le respect de cette quantité impose le changement régulier de spatule.



* Recommandations pour le collage :

- Suivre scrupuleusement les prescriptions du fournisseur de colle.
 - Bien respecter le temps de gommage qui est fonction de la température, de l'hygrométrie ambiante, de la porosité du support et de la consommation de colle.
 - Si on applique le revêtement sur une colle dont le temps de gommage est insuffisant, il y a formation de cloques.
 - Si on applique le revêtement sur une colle dont le temps ouvert est dépassé, il y a mauvais transfert de colle sur l'envers du matériau (mauvais collage).
- #### 6.3.4 - Application des lés
- Replier les lés par moitié. Encoller le support et appliquer le revêtement.
 - Replier les secondes moitiés et procéder de même, en laissant un jeu de 1 mm.
 - Ne pas faire chevaucher deux films de colle à la reprise d'encollage.



6.3.5 - Marouflage

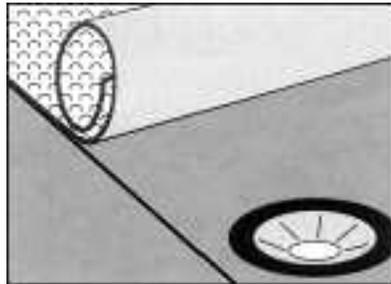
- Marouflage manuel soigné lors de la mise en place pour assurer un bon transfert du film de colle.

Important

- Circulation 24 heures après la pose.
- Aménagement ou mise en place de mobilier 48 heures après la pose.
- Proscrire l'utilisation de mobilier avec embouts caoutchouc.

6.3.6 - Etanchéité du raccordement revêtement de sol / siphon

- Dérouler et coller les revêtements de sol GERFLOR jusqu'aux porte-vis.
- Disposer les lés bord à bord de façon à ce que les soudures se trouvent à plus de 20 cm du siphon.



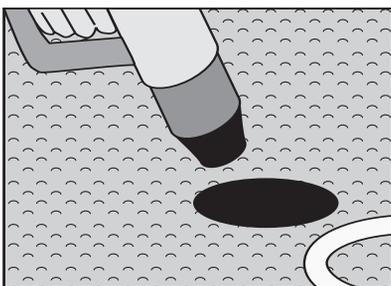
- Tracer le cercle de coupe à l'intérieur de la bride positionnée au-dessus du trou.



- Couper le revêtement



- Chauffer le lé avec un chalumeau.

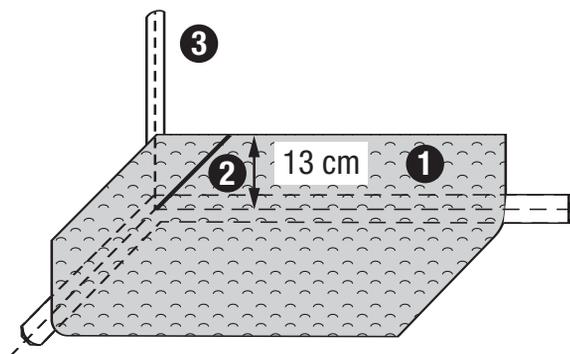


- Placer la bride par dessus.
- La fixer à l'aide des vis.

■ 6.4 - Etanchéité en rives

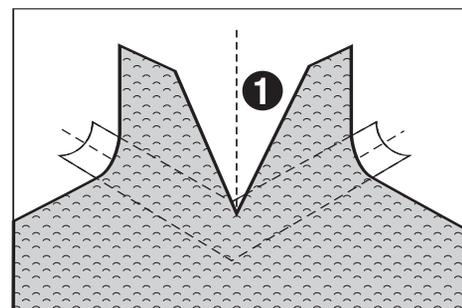
6.4.1 - Par remontée en plinthe

ANGLE RENTRANT

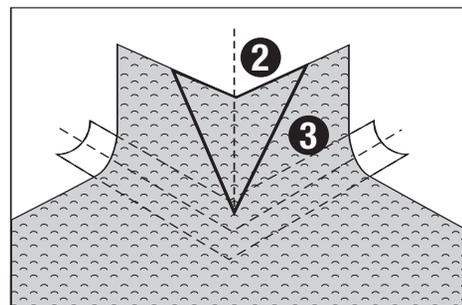


1. Collage du revêtement en remontée plinthe de 13 cm.
2. Découpe du revêtement à 45° et soudure du cordon CR 40.
3. Angle MUR : mise en place par double encollage du cordon CA 12 sur toute la hauteur à partir de la remontée en plinthe.

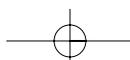
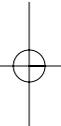
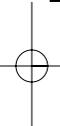
ANGLE SORTANT



- 1- Coupe du revêtement jusqu'à mi-hauteur de la forme d'appui.



- 2- Apport d'une pièce de revêtement.
- 3- Soudure du cordon CR 40 et arasement.



■ 6.5 - Traitement des joints

Pas de soudure sur le siphon

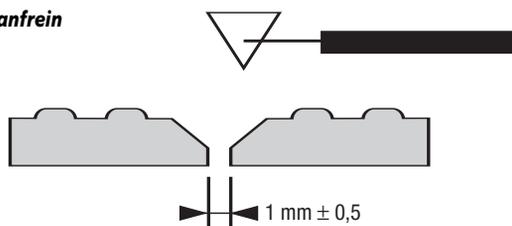
- Soudure à chaud obligatoire (24 h minimum après collage).

6.5.1 - Chanfreinage

Le chanfreinage permet d'ouvrir et régulariser le joint, de supprimer les éventuelles traces de colle qui peuvent nuire à la qualité de la soudure :

- Il est réalisé avec un outillage approprié (triangle).
- Il faut chanfreiner l'épaisseur du revêtement diminuée d'environ 0,3 mm.

Chanfrein



6.5.2 - Soudure des revêtements de sol GERFLOR

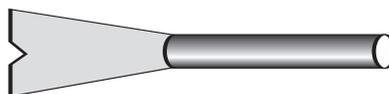
Elle se fait à l'aide d'un chalumeau de type LEISTER avec variateur à air chaud équipé d'une buse une sortie.

La soudure avec la buse rapide (Ø 5 mm) est également possible. Pour tout type de matériel de soudure, suivre les prescriptions du fabricant.

6.5.3 - Arasage pour les revêtements de sol GERFLOR

Cette opération doit être réalisée après refroidissement du cordon avec :

- soit une gouge d'arasage,
- soit une spatule à mastic souple affûtée au milieu.

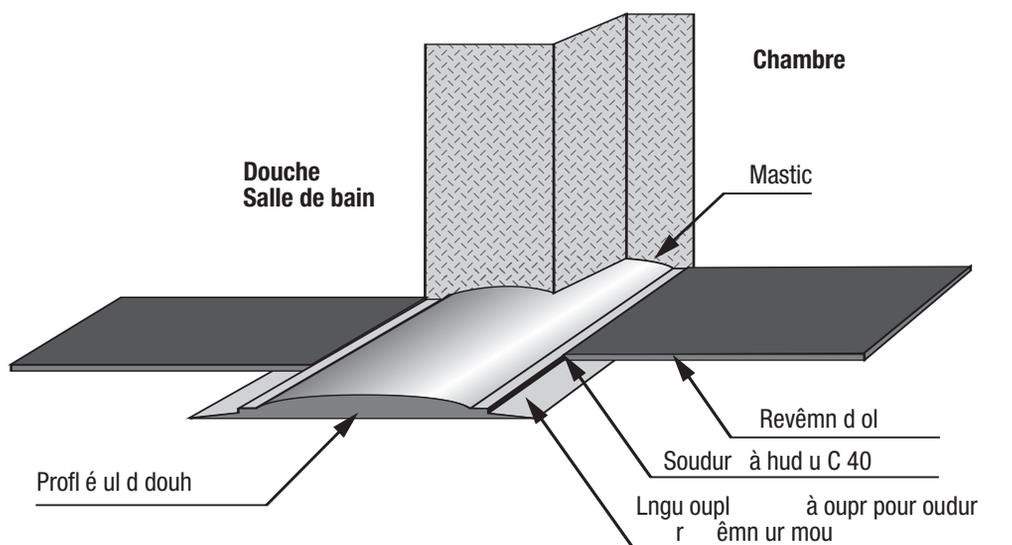
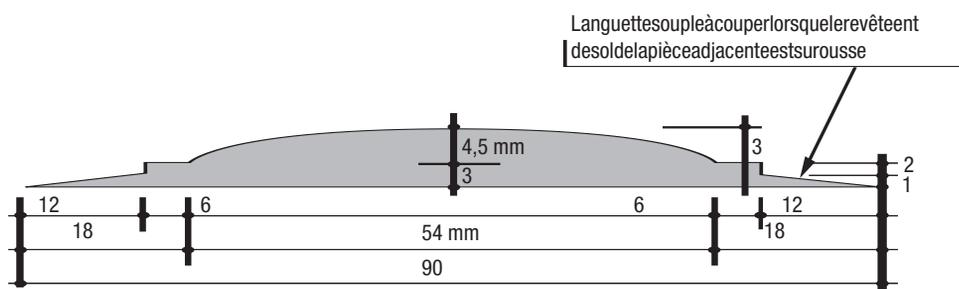


IMPORTANT !

GERFLOR est à votre disposition pour tout renseignement concernant le matériel.

■ 6.6 - Jonction douche / chambre

- Conditionnement : 8 x 3 ml
- Mise en oeuvre : Double encollage polychloroprène
- Masticage autour des pieds d'hubriserie



7 - MISE EN OEUVRE DU REVÊTEMENT MURAL : TARADOUCHE MURAL

7.1 - Support

La pose par collage de ces revêtements en lés est réalisée sur un support exécuté conformément au guide de mise en œuvre GERFLOR "Préparation des supports en vue de la pose de revêtements de mur".

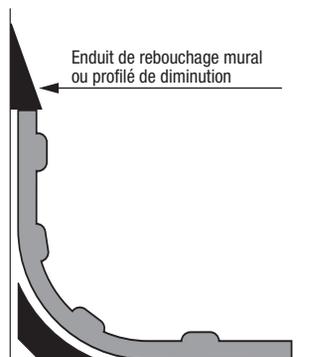
7.2 - Préparation du mur

■ L'application d'un primaire compatible avec le support et la colle sera réalisée pour homogénéiser la porosité.

■ Les pastilles sous le recouvrement seront coupées à l'aide du rabot araseur ou du couteau quart-de-lune.

■ La différence d'épaisseur est compensée par un enduit de rebouchage ou un profilé de diminution.

■ Le cordon d'angle rentrant CA12 sera mis en place en double encollage avant la pose du TARADOUCHE MURAL.



7.3 - Pose du Taradouche Mural sur toute la hauteur

En cas de faux-plafond : à réaliser avant la pose des cornières.

En cas de pose du Taradouche mural en pose horizontale, prévoir de réaliser une frise dans le même matériau avec finition par recouvrement entre la frise et le matériau.

7.3.1 - Mise en place du matériau

Température minimum du subjectile : 10°C

Température ambiante minimum de pose : 15°C.

Stocker le revêtement mural à la température minimum de pose (15°C) pendant 24 heures.

7.3.2 - Tracé de l'aplomb de départ

Préparation des lés :

- Tracer un trait d'aplomb de départ dont la position sera fonction de la dimension de la pièce afin d'éviter une soudure à proximité (écart > 10 cm) ou sur un angle. Tracer une seconde verticale à une largeur de lés pour déterminer la surface à encoller.
- Mesurer la hauteur du mur à recouvrir.
- Découper les lés en prévoyant un surplus.

7.3.3 - Collage

L'application sera réalisée en simple encollage à partir de colles acryliques adaptées en émulsion déposées soit à la spatule finement dentée type A4 (selon recommandation TKB) et croisée au rouleau à poils mi-longs, soit directement au rouleau à poils mi-longs en laine en respectant le grammage.

* Recommandations pour le collage

Suivre scrupuleusement les prescriptions du fournisseur de colle. Bien respecter le temps de gommage qui est fonction de la température, de l'hygrométrie ambiante, de la porosité du support et de la consommation de colle.

7.3.4 - Encollage du support et application des lés

- Encoller le mur avec une colle acrylique à raison de 200 g/m².
- Afficher le premier lés sur le trait d'aplomb, afficher les suivants en laissant 2 mm de jeu entre chaque lés.
- Pour les angles sortants et ouverts (> 90°), un double collage est recommandé, après application d'un primaire SM de Gerflor sur l'envers du revêtement.

7.3.5 - Marouflage

a) Lors de l'affichage

Chasser l'air de haut en bas et du centre vers les bords à l'aide d'une cale en liège.

Pour les angles sortants :

- Maroufler jusqu'à l'angle.
- Chauffer le revêtement à l'aide d'un décapeur thermique.
- Tourner le revêtement en marouflant l'angle avec un chiffon et finition avec la roulette d'angle sortant.

Pour les angles rentrants :

Approcher le revêtement en passant la roulette d'angle.

b) Marouflage final

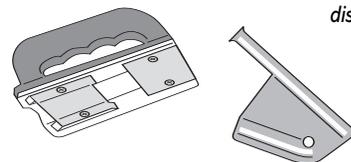
Avec décapeur thermique et cale de liège.

7.3.6 - Traitement des joints (24 heures après collage)

| Largeur | 1,5 à 2 mm |
|------------|---|
| Traitement | Chanfreinage manuel = régularité et nettoyage du joint (il est impératif de supprimer toutes traces de colle dans les joints). Chaque lisière sera chanfreinée séparément avec un grattoir triangulaire. Soudure à chaud obligatoire 450 à 500° C avec buse rapide spéciale avec événements* (voir schéma ci-après). L'arasement du cordon se fait en deux temps : pré-arasage avec un couteau 1/4 de lune et arasage final * La buse à évent doit être nettoyée après chaque soudure. |

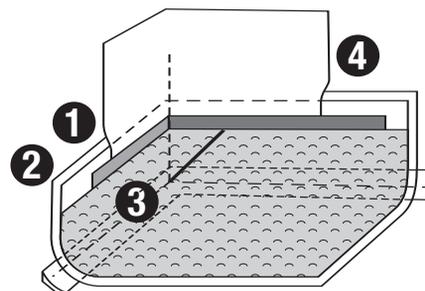


Kit de soudure disponible chez GERFLOR.



7.4 - Recouvrement de la remontée en plinthe (ou de la frise)

Le revêtement mural recouvre de 3 cm minimum la remontée en plinthe du revêtement de sol. Le collage du TARADOUCHE MURAL sur la remontée en plinthe s'effectue avec une colle acrylique.



- 1 : Compensation du revêtement par enduit de rebouchage mural ou profilé de diminution.
- 2 : Suppression des pastilles avec 1/4 de lune sur 3 cm.
- 3 : Protection du revêtement sous le recouvrement avec un adhésif de protection.
- 4 : Application de la colle. Enlever l'adhésif de protection avant affichage du TARADOUCHE MURAL.

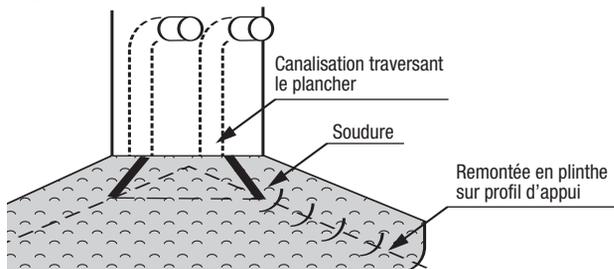
Chauffage et marouflage du TARADOUCHE MURAL sur le recouvrement avec une roulette plate.

■ 7.5 - Finition - Raccordement avec les éléments des corps d'état techniques

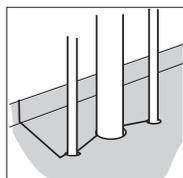
7.5.1 - Cas particuliers - Rénovation

- Passage de tuyauteries horizontales et verticales.
- Fixation des sanitaires.

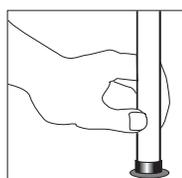
Regroupements des percements



Cas particulier - Utilisation de manchons STOSSET



Découpe du matériau autour des tuyaux et soudure



Mise en place du manchon

SOLDIS - Z.I. du coudray - 93 601 AULNAY sous Bois cédex
tél : 00 33 (0)1 45 91 66 49

Pour tout autre cas, nous consulter :
 tél. : 04 74 05 45 81 / 04 74 05 40 08

7.5.2 - Fixations murales

Le masticage des fixations murales doit être prévu au lot plomberie
 Lavabo, armoire toilette - Chasse d'eau murale

Barres d'appui - Trappes de visite

masticage - réf : SIMSON 007 de BOSTIK ou SILKAFLEX de SIKA

7.5.3 - Traversées murales (chauffage, sanitaires)

Le masticage des traversées murales doit être prévu au lot plomberie

Arrivée E.C./E.F : douche, lavabo - Evacuation : E.U/E.V.

Chauffage

masticage - réf : SIMSON 007 de BOSTIK ou SILKAFLEX de SIKA

7.5.4 Périphérie de la salle d'eau

Pieds d'huisserie - Fenêtre - châssis - Périphérie de faux plafond (lorsque le TARADOUCHE MURAL est posé après).

masticage - réf : SIMSON 007 de BOSTIK ou SILKAFLEX de SIKA

Seuil de porte

soudure à chaud avec le revêtement plastique de la pièce adjacente ou sur le profilé de seuil de douche (chambre, couloir) voir paragraphe 6.6

7.5.5 - Electricité

Interrupteur - Prise de courant

CF norme NFC 15-100 (additif de mai 1991)

Distance minimale d'un point électrique, à partir d'un pommeau de douche fixe ou du départ du flexible : 1,20 m.

7.5.6 - Ventilation

Naturelle : entrée basse / sortie haute

VMC : sortie murale / plafond

masticage - réf : SIMSON 007 de BOSTIK ou SILKAFLEX de SIKA

4

8 - GARANTIE

8.1 Garantie Produit :

GERFLOR garantit son procédé et les revêtements de sols et murs du " TARADOUCHE SYSTEME PLUS " pour une durée de 10 ans à compter de la vente du produit.

Les travaux devront être réalisés suivant l'avis technique, le cahier des charges en vigueur à la date du chantier et conformément aux règles de l'art.

8.2 Garantie Mise en Œuvre :

Outre les polices d'assurance " Décennale " et " Responsabilité civile ", le poseur doit souscrire une police d'assurance de mise en œuvre comprenant une garantie spécifique "Techniques Non Courantes".

9 - ANNEXE SYSTEME TARADOUCHE CONFORT

■ 9.1 - Pose de la sous-couche acoustique

- Collage de la sous-couche à l'aide d'une colle acrylique en émulsion.
- Découpe à joints vifs de la sous-couche.
- Découpe de la sous-couche autour du siphon et en périphérique.

■ 9.2 Pose du REVÊTEMENT DE SOL

Collage du revêtement sur la sous-couche à l'aide d'une colle acrylique compact/compact à raison de 150 à 200 g/m² avec la spatule type A4 (TKB), puis écrasement des sillons de colle avec un rouleau à poils mi-longs. (Respecter impérativement le temps de gommage pour ce type de collage.

Mise en œuvre du revêtement selon le principe de mise en œuvre du Système TARADOUCHE PLUS

TABLEAU DES PRIMAIRES ET DES COLLES POUR REVÊTEMENTS MURAUX

| PRIMAIRES PRECONISES | | | | | | | | |
|-----------------------|--|---|---|--|--|---|------------------------------------|--|
| FABRICANT | Béton banché NF P 18-210-1 S1/S2 | Enduit mortier ciment NF P 15-201 S3 | Enduit au plâtre NF B 12-301 NF P 71-201 S4/S5 | Plaques de plâtre cartonnées NF P 72-203 S6 | Plaques de plâtre cartonnées hydrofuge S7 | Carreaux plâtre standard hydrofugé + S8/S9/S10 | Carreaux terre cuite S11/S12 | Blocs de béton cellulaire S13/S14 |
| AKZO-NOBEL CEGECOL | CEGEPRIM AN : en phase aqueuse (sauf béton banché et enduit ciment PRIMAFIX : en phase alcool | | | | | | | |
| MANG | PRIMAIRE MUR : en phase aqueuse - PRIMAMUR : en phase aqueuse PRIMACOL : en phase alcool | | | | | | | |
| SADER | IMPREGLUE : en phase alcool PRIMAIRE MUROGLUE : en phase aqueuse (sauf sur carreaux de plâtre hydrofuge) | | | | | | | |
| MIPLACOL | PRIMOFIX 20 : en phase alcool | | | | | | | |
| QJELYD | DURCISSEUR ALCOOL : en phase alcool DURCISSEUR ACRYLIQUE : en phase aqueuse (sauf sur carreaux de plâtre hydrofuge) | | | | | | | |
| LAFARGE MORTIERS | 162 PRIMAPRENE PLUS | | | | | | | |
| HELMITIN | PRIMAIRE 655 D : en phase aqueuse | | | | | | | |
| HENKEL | FONDS ABSORBANTS : FIXAPRIM | | | | | | | |
| MAPEI | Enduit pelliculaire + PRIMER G | Enduit de plâtre + PRIMER G | | PRIMER G | | | | |
| UZIN | PE 360 | | | | | | | |

Les informations contenues dans ce tableau sont valables au O1/O1/2006 et sont susceptibles d'évoluer selon les informations des fabricants.

9 - LISTE DES OUTILS SPECIFIQUES

JANSER S.A.

Parc d'activités de la Mossig
B.P. 18 - 67521 MARLENHEIM CEDEX
Tél. : 03 88 59 28 20
Fax : 03 88 59 28 22

ROMUS

ZA des Pouards 13 et 15 rue du Taillefer
B.P. 291 - 91162 LONGJUMEAU CEDEX
Tél. : 01 69 79 69 79 - Fax. : 01 64 48 41 00
e-mail : commercial@romus.fr

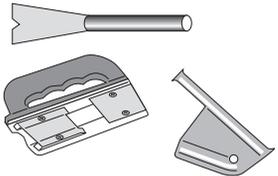
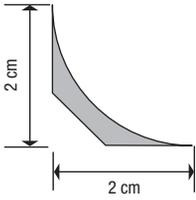
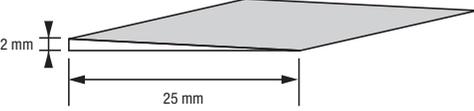
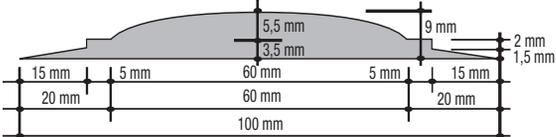
WOLFF

4, avenue du Président Coty
02880 CROUY
Tél. : 03 23 76 37 52
Fax. : 03 23 76 37 51

| | JANSER | ROMUS | WOLFF |
|---|-------------------|--------|----------------------------|
| TRACEUR POUR PLINTHES - Tige support à 200 mm | Réf : 222 430 100 | 95430 | |
| ROULETTE DE PRESSION - acier \varnothing 30 x 45 mm | Réf : 224 400 125 | | 111 200 000 |
| REGLE A PLINTHES - Pour la coupe des revêtements à 13 cm et 10 cm du sol, à hauteur de plinthes | Réf : 224 432 000 | | |
| CALE DE LIEGE A MAROUFLER | Réf : 262 380 000 | 93145 | 720 930 000 |
| TRACEUR ET TRUSQUIN COMBINE - (épaisseur de l'ergot 1 mm) | Réf : 262 130 500 | 093355 | |
| LAME DE RECHANGE (par 5) | Réf : 262 415 001 | 93356 | |
| POINTE DE RECHANGE \varnothing 1,5 mm (par 20) | Réf : 262 126 000 | 93357 | |
| ROULETTE POUR ANGLE RENTRANT | Réf : 224 400 123 | 093135 | 116 340 000 |
| ROULETTE POUR ANGLE SORTANT | Réf : 262 614 000 | | 116 350 000 |
| BUSE A EVENTS | Réf : 224 700 300 | 95030 | 424 059 000 |
| GRATTOIR TRIANGULAIRE à lame interchangeable | Réf : 262 607 000 | 95185 | 721 030 000 |
| LAME DE RECHANGE | Réf : 262 627 001 | | 721 031 000 |
| SPATULE A ARASER - Pour araser les revêtements à pastilles | Réf : 262 609 100 | | 116 400 000 116 402 000 |
| BILLE DE PRESSION - En laiton - \varnothing 13 mm - Pour arrondir les joints dans les angles | Réf : 224 816 000 | | 116 200 000 |
| LIME RONDE \varnothing 4 mm - Pour affûter les spatules à araser et nettoyer les buses à events | Réf : 262 609 102 | 95191 | |

10 - ACCESSOIRES

10.1 - Accessoires disponibles chez Gerflor

| | |
|--|--|
| <p>PRIMAIRE TARASTEP/DOUCHE</p>  | <p>CORDON D'ANGLE CA 12</p>  |
| <p>KIT DE SOUDURE</p>  | <p>FORME D'APPUI</p>  |
| <p>PROFILÉ DE DIMINUTION</p>  | |
| <p>SEUIL DE DOUCHE</p>  | |

10.2 - Autres accessoires recommandés non disponibles chez GERFLOR

| | |
|-----------------------|---|
| <p>SIPHONS</p> | <p>NICOLL Rue Pierre & Marie Curie 49309 CHOLET Tél. : 02 41 63 73 25 Fax : 02 41 63 73 23 Réf. : Sitar / Sitaral</p> <p>KESSEL de NORHAM Tél. : 04 75 45 00 00 Fax : 04 75 45 17 05 Réf. : TARAFON</p> |
| <p>MASTIC</p> | <p>BOSTIK SA Tél. : 01 64 42 12 12 Réf. : SIMSON 007 Solvant AK BOSTIK</p> <p>SIKA 84 rue Edouard Vaillant 93350 LE BOURGET Tél. : 01 49 92 80 33 Fax : 01 49 92 80 97 Réf. : Mastic SIKAFLEX 221 Primaire : 215 Cleaner : 205</p> |